

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT NATIONAL YVES FOURNIER

Nous aurions pu croire qu'après avoir atteint l'étape importante que nous nous étions fixée il y a quelques années, nous aurions pu prendre une année sabbatique. Il n'en fut rien. Il a fallu plusieurs mois jusqu'à la déclaration définitive de nos statuts en préfecture et ensuite mettre en place un fonctionnement adapté à ces nouveaux statuts.

Suppression du comité directeur remplacé par un conseil d'administration, un bureau et l'adaptation de nos fonctionnements à ce nouveau rythme. Nous avons alors commencé à prendre la mesure de la puissance de nos statuts.

Cette ouverture tant vers l'extérieur que vers les anciens marins et gens d'active quittant la carrière nous met véritablement au cœur de la réserve où se rejoignent nos préoccupations et celles de la marine nationale.

Cette ouverture également intellectuelle à travers l'*institutionnalisation* de la commission nationale de la réserve écrite dans nos statuts nous positionne comme l'un des partenaires privilégié de la marine. En effet, à notre connaissance, peu d'associations ont eu la volonté de regarder vers l'avenir et de remettre en cause leur fonctionnement, comme l'a fait l'ACOMAR.

Nous nous sommes employés durant ces quelques mois à faire évoluer nos actions afin qu'elles convergent toutes vers nos objectifs sans pour autant prétexter un défaut de mode de fonctionnement lorsque nous n'avons pas réussi dans le temps imparti. Mais, le temps doit-il être une priorité au regard de l'ambition que nous nous sommes fixée.

Le développement des sections existantes et de nouvelles sections est resté pour nous une priorité. C'est la raison pour laquelle ont été mis en place les *Délégués Régionaux et Nationaux* dont la mission principale est d'informer les présidents des sections des orientations nationales et de les aider dans leurs problématiques de mise en œuvre et d'adaptation de ces orientations au niveau de la section ou de la région. Il sera d'ailleurs proposé ce soir à votre conseil d'administration la création d'une nouvelle section ; la désignation d'un président pour les sections Allier et Loire Atlantique – Vendée et le mandat d'un délégué pour organiser une assemblée générale de section en vue de désigner un nouveau président pour la section Haute Marne. Ceci a pu être réalisé grâce aux efforts et actions déployés par les délégués nationaux Jean Yves BERDER et Victor LENGRAND.

S'ouvrir vers l'extérieur, c'est-à-dire accueillir de nouveaux membres n'ayant pas des histoires similaires aux nôtres, doit se faire en tenant compte du deuxième paragraphe de nos statuts « *favoriser les relations intergénérationnelles* ».

Un compagnonnage a été mis en place sous la forme d'un binôme réserviste expérimenté / nouveau récipiendaire, comme c'est le cas actuellement pour Philippe CHOVET et Edouard LE ROUX, avec pour objectif la réalisation d'une mission. Le binôme est constitué sans tenir compte ni du grade, ni du cursus scolaire ou universitaire de chacun.

Le premier binôme est mis en place autour d'un travail sur les textes réglementaires relatifs à la réserve. Une lettre de mission a été adressée à chacun des membres de celui-ci, avec copie au commandant du CIRAM et à l'ARES. Il nous a semblé important de faire connaître ce que nous faisons et ce que faisaient nos chargés de

mission pour le compte de l'ACOMAR et de la Marine dans l'esprit d'un partenariat **Gagnant – Gagnant.**

L'ensemble de cette évolution vous avez pu la mesurer dans les comptes rendus de réunions que vous adresse notre secrétaire général. D'autres mesures viendront. Elles seront tout particulièrement orientées vers le recensement des activités des sections. Recensement défini par les statuts dans le but de faire agréer ces activités. Car rappelons nous qu'il n'existe qu'une réserve militaire, qu'elle soit opérationnelle ou citoyenne.

C'est l'un des objectifs que nous nous fixons au moyen d'une convention en cours d'étude entre l'ACOMAR et la Marine. Jean Yves BERDER vous en dira quelques mots tout à l'heure et cet après-midi le capitaine de vaisseau LEPEU développera ce point dans le cadre de la commission nationale de la réserve.

Si tout était aussi parfait nous serions heureux. Eh bien non, la perfection n'étant pas de ce monde nous n'avons pas tout réussi.

Le bulletin, organe d'information vers nos adhérent et vitrine de notre association auprès des autorités et de nombreux organismes extérieurs, aura une fois encore vécu selon le cahot. La régularité d'une parution, fusse t-elle annuelle, demande de la rigueur et de l'engagement de la part de ceux qui se doivent de la réaliser. Ce ne fut pas le cas ; les responsabilités sont partagées. Quand ajouté à ces défaillances humaines des problèmes de délais liés à la décentralisation de l'imprimerie de la marine, les conditions d'un clasch sont toutes réunies. Une proposition faite en réunion de bureau et présentée tout à l'heure devant le conseil d'administration devrait nous conduire à prendre notre autonomie grâce à l'acquisition des outils de création de notre bulletin.

La mise à disposition auprès de l'ACOMAR d'un personnel civil de la défense afin d'assurer le secrétariat sous le contrôle d'un membre du conseil d'administration devrait nous permettre de remédier à cette carence. C'est en tout cas la proposition que j'ai faite et la demande que j'ai formulée auprès de l'état major.

Comme vous avez pu le constater nous avons souhaité assurer la continuité de la direction de l'association en y adjoignant un Vie Président, représentatif des objectifs définis par les statuts, en la personne de Roger Orsini.

Pour être plus complet sur l'ensemble de ce qui s'est fait tout au long de ces quelques mois, il me faudrait plus de temps et je ne voudrais pas réduire le temps de parole des intervenants suivants, tout particulièrement Jean Yves BERDER qui souhaitera, je pense, vous en entretenir tout à l'heure.

Parlons maintenant d'avenir. Lorsque nous avons travaillé sur les statuts, nous nous étions fixés pour les années suivantes l'objectif d'élaborer le règlement intérieur. Les résultats obtenus, malgré la qualité du travail fourni, ne nous permettent pas de vous les présenter cette année. Nous avons donc décidé d'en faire pour les deux années suivantes un objectif prioritaire. Jean Yves doit dès cette année sortir un canevas. Merci à la section Touraine pour ses recherches et propositions.

Nous devons persévérer dans nos objectifs de développement et la définition des missions des délégués nationaux et régionaux. Intégrer cette priorité de développement non seulement quantitatif mais aussi qualitatif, tant au niveau du choix des nouveaux membres quelques soient leurs qualités et leurs grades, qu'au

niveau de leurs capacités à s'investir pour le rayonnement de notre association et de la marine nationale.

Développement veut aussi dire, consolidation des sections dans leurs vocations locales et préparer le renouvellement des cadres. Je serais personnellement attentif sur ce point car il s'agit pour toute section, à quelque période de son histoire, d'un risque potentiel à appréhender. N'oublions pas qu'une section qui ne remplirait plus les objectifs de notre association ne serait pas différente des amicales locales et deviendrait dans les esprits qu'une amicale de plus.

Restant à votre disposition, je soumetts à l'Assemblée ce rapport moral qui fait également office de rapport d'orientation.